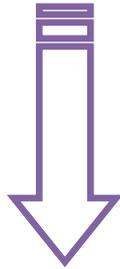
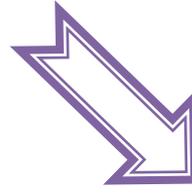




UNE FORMATION



DEUX DIPLÔMES



Diplôme d'Etat Jeunesse et Sports (DE-JEPS)

⇒ *diplôme de niveau III inscrit au RNCP*

Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basket (DEFB)

⇒ *seul diplôme reconnu, dans le cadre
du statut de l'entraîneur*

Seule la formation organisée par la FFBB propose une organisation

⇒ favorisant un réel projet de formation professionnelle

⇒ apportant des compétences dans l'entraînement d'une équipe

Le + FFBB :

**La formation permet des échanges de pratique avec les
Entraîneurs Nationaux et les stagiaires en formation :**

- DES-JEPS/DEPB**
- Assistants vidéo**
- Préparateurs physiques**

Entraîner à temps plein dans un club de basket

- encadrement jusqu'aux divisions NM2, LF2 ;
- assistants centres de formation Pro A / Pro B / LFB et des équipes pros LFB / Pro B.

Contenus pédagogiques

- connaître et analyser l'environnement général du métier d'entraîneur ;
- avoir une démarche méthodologique de son projet professionnel ;
- manager, accompagner, communiquer ;
- construire, utiliser, faire évoluer ses outils méthodologiques de l'entraînement ;
- connaître les publics et leur singularité ;
- développer et adapter sa stratégie d'intervention ;
- analyser l'activité et analyser sa pratique.

Organisation de la formation

- 14 présentiels de 3 ou 4 jours ;
- pédagogie calquée sur une saison sportive
- formation en alternance, compatible avec un emploi ;
- obtention du DEFB en contrôle continu.

Conditions d'accès

Après avoir rempli et renvoyé dans les délais le dossier de candidature, passer les tests de sélection :

I/ Epreuve d'admissibilité : épreuve de pratique pédagogique, pour tout candidat n'étant pas titulaire du : CQP-TSRBB ou BE1 mention basket-ball ou BP-JEPS mention sports collectifs, option basket-ball.

II/ Epreuves d'admission

A/ Epreuve écrite

Sur un sujet concernant le basket-ball, proposé par l'organisme de formation, le candidat doit rédiger un écrit, qui mette en valeur sa culture disciplinaire et dans lequel il expose ses options pédagogiques, ainsi que sa « philosophie » d'entraîneur sur le thème.

B/ Epreuve orale

Le candidat expose son projet personnel et/ou professionnel au moyen de supports informatiques (PowerPoint, vidéo, etc.), puis le jury s'entretient avec lui sous forme de questions-réponses.

Coûts

- frais d'inscription = 100 € (non remboursables) ;
- frais pédagogiques : 9 600 € TTC pour les stagiaires pris en charge par un organisme financeur, 7 200 € TTC pour les stagiaires non financés ;
- frais annexes (déplacements, hébergement, restauration).

Contacts

- Karine Guibert (aspects administratifs et financiers) : 01 53 94 26 36 – kguibert@ffbb.com;
- Germain Fidami (aspects pédagogiques) : 01 53 94 25 12 - gfidami@ffbb.com

www.ffbb.com (rubrique techniciens)